

LE " RAPPORT QUEBRIAC "

On vient de lire le témoignage d'un adolescent de 16 ans, impliqué dans les événements du début août 1944 par la force des choses, et plus particulièrement par la disposition des lieux de combat autour du groupe scolaire LAËNNEC à PLOARE. Ce récit de la mémoire, auquel s'ajoutent des récits lus ou entendus pour compléter la chronologie, est rédigé cinquante ans après par un témoin très jeune à l'époque des faits. Il n'était, de surcroît, situé à aucun niveau d'engagement ou de responsabilité. Il avait simplement pour lui sa conscience de se sentir profondément Français et patriote et le désir de chasser par tous les moyens les Allemands de son village natal.

Il va de soi que ce témoignage, forcément incomplet, nécessitait d'être prolongé par un rapport, officiel, rédigé par un homme qui, à l'époque occupait les fonctions d'Administrateur de l'Inscription Maritime, Aristide QUEBRIAC,

" Chef d'arrondissement des F. F. I. " un niveau de responsabilité important que l'on mesurera dans ces pages.

Ce rapport n'est pas un simple compte-rendu des faits, sur les détails desquels, par ailleurs, se sont glissés quelques erreurs. Mais c'est de peu d'importance... Son intérêt essentiel réside dans des essais d'analyse qui parsèment le récit de ci-delà. Quelques réflexions amères sont le reflet des grandes difficultés des combats de toute libération, lorsqu'il faut passer de l'action clandestine à la lutte armée ouverte contre l'occupant, et la coordonner.

Certains jugements portés dans ce rapport sur les personnes, l'état d'esprit, les situations, sont écrits à l'emporte-pièce. Ils sont rédigés à chaud sur un événement historique dont le cours n'a pas évolué comme l'aurait souhaité le Commandant QUEBRIAC, qui avait mis au point, semble-t-il,

LE " RAPPORT QUEBRIAC "

On vient de lire le témoignage d'un adolescent de 16 ans, impliqué dans les événements du début août 1944 par la force des choses, et plus particulièrement par la disposition des lieux de combat autour du groupe scolaire LAËNNEC à PLOARE. Ce récit de la mémoire, auquel s'ajoutent des récits lus ou entendus pour compléter la chronologie, est rédigé cinquante ans après par un témoin très jeune à l'époque des faits. Il n'était, de surcroît, situé à aucun niveau d'engagement ou de responsabilité. Il avait simplement pour lui sa conscience de se sentir profondément Français et patriote et le désir de chasser par tous les moyens les Allemands de son village natal.

Il va de soi que ce témoignage, forcément incomplet, nécessitait d'être prolongé par un rapport, officiel, rédigé par un homme qui, à l'époque occupait les fonctions d'Administrateur de l'Inscription Maritime, Aristide QUEBRIAC,

" Chef d'arrondissement des F. F. I. " un niveau de responsabilité important que l'on mesurera dans ces pages.

Ce rapport n'est pas un simple compte-rendu des faits, sur les détails desquels, par ailleurs, se sont glissés quelques erreurs. Mais c'est de peu d'importance... Son intérêt essentiel réside dans des essais d'analyse qui parsèment le récit de ci-delà. Quelques réflexions amères sont le reflet des grandes difficultés des combats de toute libération, lorsqu'il faut passer de l'action clandestine à la lutte armée ouverte contre l'occupant, et la coordonner.

Certains jugements portés dans ce rapport sur les personnes, l'état d'esprit, les situations, sont écrits à l'emporte-pièce. Ils sont rédigés à chaud sur un événement historique dont le cours n'a pas évolué comme l'aurait souhaité le Commandant QUEBRIAC, qui avait mis au point, semble-t-il,

LE " RAPPORT QUEBRIAC "

On vient de lire le témoignage d'un adolescent de 16 ans, impliqué dans les événements du début août 1944 par la force des choses, et plus particulièrement par la disposition des lieux de combat autour du groupe scolaire LAËNNEC à PLOARE. Ce récit de la mémoire, auquel s'ajoutent des récits lus ou entendus pour compléter la chronologie, est rédigé cinquante après par un témoin très jeune à l'époque des faits. Il n'était, de surcroît, situé à aucun niveau d'engagement ou de responsabilité. Il avait simplement pour lui sa conscience de se sentir profondément Français et patriote et le désir de chasser par tous les moyens les Allemands de son village natal.

Il va de soi que ce témoignage, forcément incomplet, nécessitait d'être prolongé par un rapport, officiel, rédigé par un homme qui, à l'époque occupait les fonctions d'Administrateur

de l'Inscription Maritime, Aristide QUEBRIAC,

" Chef d'arrondissement des F. F. I. " un niveau de responsabilité important que l'on mesurera dans ces pages.

Ce rapport n'est pas un simple compte-rendu des faits, sur les détails desquels, par ailleurs, se sont glissées quelques erreurs. Mais c'est de peu d'importance... Son intérêt essentiel réside dans des essais d'analyse qui parsèment le récit de ci-delà. Quelques réflexions amères sont le reflet des grandes difficultés des combats de toute libération, lorsqu'il faut passer de l'action clandestine à la lutte armée ouverte contre l'occupant, et la coordonner.

Certains jugements portés dans ce rapport sur les personnes, l'état d'esprit, les situations, sont écrits à l'emporte-pièce. Ils sont rédigés à chaud sur un événement historique dont le cours n'a pas évolué comme l'aurait souhaité le Commandant QUEBRIAC, qui avait mis au point, semble-t-il,

"RAPPORT QUEBRIAC"

LE TEMPS DES COMBATS

**CHRONOLOGIE ET ANALYSE DE LA LIBERATION DE
DOUARNENEZ**

4 AOUT 1944

14 heures : Grande animation en ville. La rumeur publique annonce l'arrivée des Américains à Quimperlé et même à Quimper. Pavoisement aux couleurs nationales et alliées.

14 heures 15 : M. HERNANDEZ, Chef-Adjoint de la 1° Compagnie, agissant sur son initiative toute personnelle, se présente à la Gast et, après avoir expliqué aux Allemands l'effervescence régnant en ville, obtient l'accord de principe sur la reddition de ce service de police douanière qui, sur le plan militaire, ne peut être qualifié de combattant.

Toutefois, le chef de la Gast demande une pièce officielle pour savoir à qui il remettra ses armes.

Hernandez se retire pour établir cette pièce et, devant l'agitation de la foule, il décide d'aller s'entretenir avec le commandant allemand de la place qui se trouve à la caserne de Ploaré.

15 heures : pendant ce temps, Roger DUCRET, Chef-Adjoint du groupe FTPF qui avait gardé son indépendance, contrairement à l'accord conclu fin juillet sur le plan départemental, agissant lui aussi sur son initiative personnelle, se présente à son tour à la Gast et obtient, sans difficulté, la reddition de ce service (60 prisonniers ramassés dans la salle du patronage), la remise des armes : une mitrailleuse, deux fusils-mitrailleurs, une cinquantaine de vieux fusils et des grenades ancien modèle.

Toutes ces armes sont distribuées à tort et à travers à la population : hommes, femmes, enfants et bientôt il règne un désordre suivi d'un pillage organisé de l'immeuble.

Immédiatement, les éléments de réserve des FFI (qui n'avaient pas rejoint le maquis) sont arrivés à la Gast et, sous le commandement du lieutenant aviateur Chancerelle (ex. Le Gall), ils obtiennent une petite part dans la distribution des armes.

16 heures : Les troupes allemandes combattantes, cantonnées à la Kommandantur de Ploaré, descendent vers Douarnenez dans le but de faire enlever les drapeaux, faire rentrer la population et si possible, reconquérir la Gast.

Hernandez veut parlementer avec le commandant de la place, mais n'obtient aucun succès. Plus même, il se fait vertement remballer.

Les Allemands continuent d'avancer en formation. Des coups de feu partent et le combat se trouve brusquement engagé en plein centre de la ville.

Les deux F.M. pris à la Gast sont posés place de la Croix par Mens, Volant, Pierre Roland et Le Tellier. Ils prennent la rue Jean Jaurès d'enfilade et forcent les Allemands à se replier. Deux voitures allemandes sont attaquées à la grenade et immédiatement incendiées. Le clocher de Ploaré est occupé par les FFI et une mitrailleuse y est mise en batterie.

La Résistance paraît s'organiser peu à peu sans qu'il soit fait de distinction entre les divers mouvements et sans qu'aucun commandement unique soit réalisé.

J'étais en effet absent de Douarnenez, étant parti le matin de bonne heure pour m'enquérir des forces ennemies dans les environs, visiter les maquis et me rendre à Quimper, au P.C. du Colonel Berthaud pour y prendre les dernières instructions de Londres, conformément au message du jour précédent.

Je quittai votre P.C. (Québriac s'adresse audit colonel) à 17 h 30 après avoir appris par Micheline que les formations américaines avaient à peine dépassé Rennes.

Ce renseignement était de source sûre et votre adjointe me précise vos dernières instructions : harceler les convois ennemis sur les routes "ne prendre la ville qu'avec la certitude de pouvoir la conserver."

J'arrive à Douarnenez et me trouve devant le fait accompli. Le combat étant des plus violents, je n'ai même pas la possibilité d'entrer dans la ville.

Les Allemands - peu braves - se retiraient dans leur caserne, poursuivis par nos soldats qui combattaient avec acharnement mais sans ordre et sans discipline. Malgré cela, la Kommandantur fut assiégée et un ultimatum remis au Commandant de la place fut refusé sur le champ sans même avoir été examiné.

20 heures 15 : J'arrive chez moi et aussitôt l'Inscription Maritime se transforme en P.C. Le lieutenant aviateur Chancerelle, accompagné du chef adjoint des FTP, vient m'exposer la situation et me demander, vraisemblablement en raison de l'échec de leur tentative, de grouper les divers éléments (il y avait déjà 2 morts : un combattant et une femme, et de nombreux blessés).

Ils me font connaître en outre que les Allemands sont fortement retranchés dans la Kommandantur et qu'il sera impossible d'obtenir une reddition par les armes, notre armement ne le permettant pas (situation que je connaissais beaucoup mieux qu'eux).

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'étais furieux de ce qui venait de se dérouler et, tout en félicitant ces deux jeunes hommes de leur action spontanée pour "chasser le boche", je n'ai pas manqué de leur faire des observations très sévères, pour l'insouciance et l'incompréhension totale du métier des armes qu'ils avaient manifestées en s'attaquant sans arme à une troupe organisée et puissamment armée.

Cette façon d'opérer était d'ailleurs en contradiction formelle avec mes instructions générales du 25 avril dernier qui précisait : "un déclenchement intempestif des opérations doit être évité à tout prix".

"Il donnerait naissance à de graves inconvénients et pourrait causer un sérieux préjudice, tant aux éléments combattants, insuffisamment armés, qu'aux populations civiles (représailles). Le déclenchement n'aura lieu que sur ordre supérieur et seulement lorsque nous aurons les moyens matériels d'engager le combat".

D'autre part, l'action engagée détruisait tous mes plans d'attaque de l'extérieur par surprise, si minutieusement préparée depuis des mois et dont la réalisation, tenue secrète, n'était plus qu'une question d'heure.

J'avais l'intention de le faire dans la nuit du lendemain car d'après mes renseignements, les troupes ennemies qui couvraient Douarnenez, étaient en instance de départ.

J'ai aussi attiré l'attention de mes visiteurs sur les troupes stationnées autour de Douarnenez (renseignement du matin même), à savoir : 70 à Kervigny (7 km), 75 à Pouldergat (6 km), 400 à Pouldreuzic-Plozévet (16 km), 100 à Plonévez-Porzay (8 km), 100 à Locronan (7 km), tous très armés (sans compter le secteur de Châteaulin), et qui, dans la nuit, auraient certainement renforcé la garnison de Douarnenez, nos effectifs du maquis - à qui j'avais donné l'ordre de rallier le combat - ne nous permettant pas de former un rideau de couverture en raison de l'insuffisance de leur armement (8 mitraillettes, 4 fusils, 10 revolvers). J'ajoutais que les Américains ne seraient pas à Douarnenez avant un délai assez long (ils y sont arrivés effectivement le 25 août, soit 21 jours après).